

AMIT BAKHIRTA, FONDATEUR & CEO D'ANNEAU :

« Une hausse du taux directeur pourrait s'avérer nécessaire d'ici fin mars/avril »

Amit Bakhirta analyse les répercussions possibles des tensions au Moyen-Orient sur l'économie mauricienne. Il évoque les risques liés à la hausse des prix de l'énergie, les pressions inflationnistes, les choix de politique monétaire ainsi que les défis budgétaires et structurels auxquels Maurice fait face aujourd'hui aussi.

PROPOS RECUEILLIS PAR
FABRICE LARÉTIF
f.laretif@defimedia.info

La guerre en Iran ravive les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et fait craindre des perturbations sur les marchés énergétiques. Comment ce conflit pourrait-il affecter l'économie mauricienne, fortement dépendante des importations de pétrole ?

La guerre en Iran et la flambée des prix de l'énergie qui en résulte auront des répercussions bien au-delà de l'inflation sur un petit pays émergent comme Maurice, exerçant des pressions plus larges sur les balances extérieures, les devises et les flux de capitaux. Cependant, si elles sont bien gérées, ces fluctuations devraient vraisemblablement être de courte durée, car la hausse des prix du pétrole et du gaz, dans un contexte de transition énergétique, pourrait ne pas être viable.

Il est important de noter que l'Iran, à lui seul - sans tenir compte des perturbations d'approvisionnement liées aux répercussions d'un conflit régional majeur au Moyen-Orient -, ne produit que 3 % à 4,5 % de la production mondiale totale de pétrole brut, ce qui est donc relativement gérable et cela, bien que l'Iran soit le troisième producteur de l'OPEP.

Nous prévoyons que les autres membres du groupe - à condition que les tensions n'affectent pas excessivement leur propre production - compenseront le déficit de production iranien.

En d'autres termes, le prix du baril, qui était de 55,20 dollars en début d'année, a haussé de 33 % pour atteindre environ 84,75 dollars au moment de la publication. Cette augmentation intervient après une année 2025 où les prix du pétrole étaient en baisse et plus abordables pour le grand public.

Il est curieux de constater que chaque crise pétrolière éclate lorsque les prix du pétrole atteignent des niveaux bas et deviennent abordables pour les gens, et ce depuis les années 1970. Philosophiquement,

les coïncidences n'existent pas.

Le Petroleum Pricing Committee s'est réuni le 2 mars et a maintenu le prix des carburants à la pompe à Maurice. Avec la volatilité actuelle du cours du pétrole sur le marché mondial, faut-il s'attendre à une pression accrue sur les prix des carburants à Maurice et à une éventuelle révision à la hausse dans les prochains mois ?

Oui, inévitablement. À moins d'une chute brutale des cours mondiaux du pétrole brut, nous devrions très probablement connaître des hausses significatives dans les prochains jours, alimentant ainsi l'inflation importée et aggravant la situation. Les prix du fret devraient également continuer d'augmenter jusqu'à ce que ce problème soit résolu.

La hausse des prix de l'essence pourrait toutefois contribuer à nos recettes fiscales pour les derniers mois de l'exercice en cours et contraindre la Banque de Maurice à maintenir des taux d'intérêt plus élevés plus longtemps. Selon l'ampleur de cette flambée des prix du pétrole et les anticipations inflationnistes, elle pourrait même être amenée à resserrer sa politique monétaire dans un contexte de croissance économique déjà atone. La fête va bientôt commencer.

Maurice étant une économie largement tributaire des importations, notamment pour l'énergie et l'alimentation, le risque inflationniste pourrait-il s'accroître si les tensions géopolitiques se prolongent ?

En effet, comme mentionné précédemment. La hausse des prix de l'énergie - pétrole, gaz, électricité - affecte l'économie par le biais de plusieurs canaux interdépendants. Les principaux impacts macroéconomiques se font sentir sur l'inflation, la consommation des ménages et les finances publiques.

Les produits énergétiques - carburants, électricité, gaz - sont inclus dans l'indice des prix à la consommation (IPC). Lorsque les prix de l'énergie augmentent, l'IPC



augmente immédiatement. Cela concerne l'impact direct.

L'effet indirect - par les coûts - est plus important surtout si la crise se détériore, car l'énergie est un facteur de production essentiel dans de nombreux secteurs ; notamment les transports, les industries manufacturières, agriculture, logistique. La hausse des coûts de l'énergie augmente les coûts de production et de transport que les entreprises répercutent sur les consommateurs par le biais de prix plus élevés. Cela crée une inflation par les coûts.

Les effets secondaires sont également à craindre car les travailleurs peuvent exiger des salaires plus élevés pour compenser la hausse du coût de la vie. Si les salaires augmentent, les entreprises augmentent encore leurs prix, créant ainsi une spirale inflationniste.

Maurice étant une économie largement tributaire des importations, notamment pour l'énergie et l'alimentation, le risque inflationniste pourrait-il s'accroître si les tensions géopolitiques se prolongent ?

En effet, comme mentionné précédemment. La hausse des prix de l'énergie - pétrole, gaz, électricité - affecte l'économie par le biais de plusieurs canaux interdépendants. Les principaux impacts macroéconomiques se font sentir sur l'inflation, la consommation des ménages et les finances publiques.

Les produits énergétiques - carburants, électricité, gaz - sont inclus dans l'indice des prix à la consommation (IPC). Lorsque les prix de l'énergie augmentent, l'IPC

Nous devrions très probablement connaître des hausses significatives des prix des carburants dans les prochains jours

place financière internationale.

Lors de sa dernière réunion, le comité de politique monétaire a décidé de maintenir le taux directeur à 4,50 %. Cette décision vous paraît-elle adaptée au contexte économique actuel, notamment face aux risques d'inflation importée ?

Il y a quelques mois, nous avions préconisé l'assouplissement des taux d'intérêt, nous avions également évoqué la montée des risques internationaux qui contraindrait probablement la Banque de Maurice à relever ses taux.

À l'époque, le maintien du statu quo était justifié, mais aujourd'hui - surtout si les prix du pétrole restent élevés -, une hausse de 0,50 % pourrait s'avérer nécessaire d'ici fin mars/avril.

Le gouvernement se prépare à présenter son deuxième Budget national. Dans quel contexte économique sera-t-il élaboré et quelles devraient être les priorités pour répondre aux attentes de la population et du secteur privé ?

Nous pensons que le contexte international sera extrêmement complexe et de plus en plus difficile d'ici le milieu de l'année, mais l'Exécutif doit pouvoir se concentrer sur l'assainissement des finances publiques.

L'innovation et la croissance économique étant les axes prioritaires, une croissance économique de 3 % pour 2026 apparaîtra de plus en plus comme le scénario le plus optimiste, à mesure que nous entamons le second semestre. Ce pays est mûr pour une transformation profonde.

Le chef du gouvernement a récemment déclaré que « cela aurait peut-être été mieux s'il avait perdu les dernières élections ». Une telle déclaration peut-elle avoir un impact sur le climat des affaires et la confiance des investisseurs ?

Chez ANNEAU, nous ne commentons pas la politique.

L'agence Moody's a maintenu la note souveraine de Maurice à Baa3 avec perspective négative. Comment interprétez-vous ce signal envoyé aux marchés et quels risques cela représente-t-il pour l'économie mauricienne ?

Il s'agit là, en effet, d'un problème majeur et le signal est pour le moins inquiétant. Il y a à peine deux semaines, plusieurs banques mauriciennes ont vu leur notation dégradée, ce qui explique notre insistance à plaider en faveur de cet assainissement budgétaire - dont nous espérons qu'il commencera bientôt à porter ses fruits, car sa mise en œuvre est bien plus complexe en réalité que dans sa formulation.

Notre pays doit se concentrer sur une amélioration de la notation de Moody's. Tout le reste, d'un point de vue budgétaire, est secondaire pour nous, chez ANNEAU, dans ce cycle. Lorsqu'un pays voit sa note de crédit chuter à un niveau spéculatif (JUNK), la réaction en chaîne typique est la suivante : dégradation de la note de crédit, perte de confiance des investisseurs, fuites de capitaux, dépréciation de la monnaie, hausse des coûts d'emprunt et ralentissement de la croissance ; pour ne citer que les effets de base. Le sage apprend des erreurs des autres - Afrique du Sud en 2017 et Argentine depuis 2001.

Le prix de l'or connaît des fluctuations importantes sur le marché mondial. Quel pourrait être l'impact de cette évolution sur le secteur de la bijouterie à Maurice, notamment en termes de coûts et de demande ?

La hausse des prix de l'or influence considérablement la demande de bijoux en or, principalement par le biais de modifications des comportements d'achat des consommateurs et de la dynamique du marché. Selon la Loi de la demande, lorsque le prix d'un bien augmente, la quantité demandée diminue généralement, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, lorsque les prix de l'or augmentent, les bijoux deviennent plus chers et les consommateurs achètent moins d'articles en or, résultant en des baisses des ventes de bijoux en or.

Cependant, les consommateurs se tournent vers des alternatives, ce qui est qualifié d'effet de substitution : bijoux en argent et platine entre autres. Dépendant d'autres facteurs macroéconomiques, au lieu d'arrêter complètement leurs achats, les consommateurs peuvent également acheter des bijoux plus légers par exemple, 18 carats au lieu de 24 carats et / ou complètement reporter les achats.

Si les prix restent élevés pendant une période prolongée, la baisse de la demande peut être plus marquée. Par contre, la demande culturelle ou essentielle peut rester stable - l'Inde et la Chine. Il est intéressant de noter que, lorsque les prix de l'or augmentent en raison de l'incertitude économique, certains consommateurs achètent des bijoux en or comme réserve de valeur. Ceci est lié au rôle de l'or comme valeur refuge et ainsi la relation n'est point linéaire.

Les États-Unis ont renouvelé African Growth and Opportunity Act pour une année seulement. Le gouvernement mauricien mise désormais sur un accord bilatéral avec Washington. Cette stratégie vous paraît-elle réaliste pour préserver les relations commerciales ?

Il est courant, en règle générale, de prolonger les accords existants par des modifications mineures pour une courte durée - 12 à 18 mois - durant les négociations en cours. Ce qui figure ensuite dans l'accord final, à plus long terme, revêt une importance bien plus grande qu'une simple prolongation.

Nous vivons dans un monde géopolitique où, malgré notre taille modeste, nous devons être extrêmement vigilants quant à nos politiques et alliances étrangères.

Entre les incertitudes géopolitiques, les tensions commerciales et les enjeux budgétaires internes, quel regard portez-vous sur la situation économique de Maurice alors que le premier trimestre 2026 touche bientôt à sa fin ?

Nous restons prudents pour cette année et réaffirmons nos perspectives, qui soulignent la nécessité d'efforts importants au niveau national, notamment dans un contexte mondial complexe. Nous ne pouvons protéger notre économie nationale que jusqu'à un certain point. Il est donc impératif de privilégier l'innovation et la mise en œuvre, car notre élan s'essouffle.

L'évolution de la croissance économique de Maurice au cours des 25 dernières années, ainsi que sur les 3 à 5 dernières années glissantes, est éloquent. Notre économie réclame à cor et à cri des changements socio-structurels. Malgré cela, nous risquons de connaître une décennie perdue pour l'île. Pourtant, nos ports, nos pêcheries, notre agriculture et nos secteurs financiers restent bien en deçà de leur potentiel.

Comment expliquer cela ? Comme nous l'avons souligné en début d'année, si la situation s'aggrave sans que nous n'innovions rapidement, nous pourrions connaître un ralentissement économique bien plus marqué cette année. De facto, cela entraînera une explosion de nos déficits budgétaires, ce qui est extrêmement regrettable.

Il existe une grande vérité universelle et un bon sens qui expliquent pourquoi le philosophe grec Héraclite a dit : Le changement est la seule constante dans la vie.

CRISE AU MOYEN-ORIENT

L'Acim réclame un comité d'urgence pour surveiller les prix



Jayen Chellum, secrétaire général de l'Association des Consommateurs de l'île Maurice.

Face aux tensions persistantes au Moyen-Orient, l'Association des Consommateurs de l'île Maurice (Acim) tire la sonnette d'alarme. Son secrétaire général, Jayen Chellum, réclame la mise en place urgente d'un « Emergency Response Committee » afin d'anticiper les répercussions économiques que pourrait avoir ce conflit sur la consommation à Maurice.

Lors d'un point de presse tenu vendredi 6 mars 2026, Jayen Chellum a expliqué que la situation internationale pourrait avoir des conséquences directes sur les prix de plusieurs produits essentiels. Selon lui, une hausse du prix du carburant semble difficile à éviter si les tensions dans la région se prolongent. « Nous devons nous préparer à un impact possible sur le coût de la vie. Même si la chaîne d'approvisionnement ne devrait pas être immédiatement perturbée, les prix pourraient augmenter », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de l'Acim

ena lot l'impak. Le piblik pli rasire », a-t-il expliqué.

L'objectif serait de suivre l'évolution de la situation internationale et d'anticiper toute hausse des prix susceptible d'affecter les consommateurs mauriciens.

Jayen Chellum a également mis en garde contre d'éventuelles dérives sur le marché local. Il craint que certains opérateurs profitent de la situation pour augmenter leurs prix de manière injustifiée, notamment pour les produits qui ne sont pas soumis au contrôle des prix. « Nous avons déjà vu ce phénomène durant la pandémie de COVID-19. Certains commerçants avaient profité de la situation pour pratiquer des hausses abusives. Cela ne doit pas se reproduire », a-t-il insisté. Selon lui, « toute augmentation injustifiée devra être sévèrement sanctionnée afin de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs dans un contexte international incertain ».

L'Association des Manufacturiers Mauriciens passe en mode vigilance

L'Association des Manufacturiers Mauriciens (AMM) dit suivre l'évolution du conflit en Iran, une région stratégique pour le transit du pétrole et de nombreuses matières premières essentielles au commerce mondial. L'AMM représente aujourd'hui plus de 300 entreprises industrielles et productrices qui opèrent principalement pour le marché local.

Dans un communiqué émis ce vendredi, l'association par la voix de son président Lawrence Wong, déclare : « Le conflit actuel constitue une crise régionale majeure et une résolution rapide semble peu probable. La zone concernée est stratégique dans le commerce mondial. Le détroit d'Ormuz et la mer Rouge sont des axes essentiels pour le transit du pétrole et de nombreuses matières premières. Toute perturbation se répercute rapidement sur les marchés de l'énergie et sur les chaînes logistiques internationales. Nous devons nous préparer à subir les premiers effets de ce conflit. Les coûts logistiques et énergétiques resteront volatils. Il y a aussi des risques de retards dans les livraisons, ce qui complique la planification pour les entreprises qui doivent honorer leurs engagements. »

Selon l'AMM, les industriels locaux commencent à en ressentir les effets. La hausse du prix du pétrole impacte directement le coût du fret maritime. « Un surcoût d'environ USD 3 000 est actuellement observé sur un conteneur de 40 pieds en

provenance d'Europe, exerçant une pression supplémentaire sur les marges des entreprises. Des retards dans les livraisons sont également à anticiper, avec des répercussions possibles sur la trésorerie et la gestion des stocks », faire ressortir l'association.

Samuel Maujean, Deputy COO de l'AMM, souligne : « Au-delà des perturbations économiques évoluent rapidement. Maurice doit saisir cette période pour consolider ses capacités industrielles, logistiques et financières dans la région. »

Alors que l'Industry Bill est en discussion, l'AMM souligne la nécessité de protéger l'appareil productif mauricien afin de garantir la souveraineté industrielle du pays face aux chocs externes. Lawrence Wong, président de l'AMM, rappelle : « Aujourd'hui, le contexte international nous rappelle qu'il est temps d'agir. L'Industry Bill doit contribuer à garantir notre souveraineté industrielle et la stabilité de notre économie. Il est essentiel de consolider notre secteur manufacturier afin qu'il puisse mieux absorber ces chocs externes. Parallèlement, nous devons accélérer plusieurs réformes structurantes, notamment la réforme portuaire pour appuyer le rôle de Maurice comme hub manufacturier régional et améliorer notre efficacité logistique, ainsi que la transition énergétique afin de réduire notre dépendance aux importations d'énergie. Dans un environnement mondial plus instable, ces priorités deviennent encore plus urgentes. »

UNE CRISE AVEC DES OPPORTUNITÉS

Au-delà des risques immédiats, l'AMM estime que ces événements géopolitiques ouvrent de nouvelles opportunités pour Maurice si le pays agit rapidement. Maurice peut affirmer son positionnement comme hub manufacturier régional, tout en consolidant le rôle de son port comme plateforme logistique et de transbordement et celui de son centre financier international pour accompagner

Les hausses des prix du gaz auront un impact sensiblement moindre que celles des prix de l'essence